

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 824 publiée le 20 septembre 2021

ENTRETIEN SUR LA SITUATION DU CATHOLICISME EN FRANCE POUR ECLAIRER LE NONCE APOSTOLIQUE EN FRANCE ET TOUS LES PASTEURS ET LES HOMMES DE BONNE VOLONTE

Paix liturgique : Cher Christian, on a l'impression que les pasteurs de l'Église ne comprennent pas la réalité du monde traditionnel notamment en France.

Christian Marquant : En effet. Il me paraît que les turbulences et les décisions actuelles sont fondées sur une ignorance, au moins sur une grande méconnaissance inconsciente, ou peut-être parfois consciente, de l'histoire et de la réalité du monde traditionnel en France. En tout cas pour la plupart, car certains évêques ont fait l'effort, et certains aujourd'hui commencent à faire l'effort *pastoral* de comprendre.

Paix liturgique : Que voulez-vous dire par là ?

Christian Marquant : Il y a 60 ans, la France pouvait être dite un pays catholique. 80 % des petits français étaient baptisés et la grande majorité d'entre eux fréquentaient le catéchisme jusqu'à la communion solennelle, où ils acquéraient les éléments fondamentaux de la vie religieuse. En ce temps-là rares étaient les unions qui n'étaient pas célébrées à l'église (ce qui n'empêchait pas ensuite les divorces), et plus rares encore étaient les défunts qui ne passaient dans la maison de Dieu pour une dernière visite. C'étaient les fameux quatre passages obligatoires à l'église : baptême, communion, mariage, enterrement.

Paix liturgique : Mais cela n'a pas duré...

Christian Marquant : En effet car survint le Concile et son fameux « esprit » qui, en moins de 10 ans, a chamboulé tout l'univers catholique français sans que l'immense majorité des fidèles ne le comprennent et n'y adhèrent... Guillaume Cuchet, dans *Comment notre monde a cessé d'être chrétien* (Seuil, 2018), qui vient d'ailleurs de publier un autre livre, *Le catholicisme a-t-il encore de l'avenir en France ?* (Seuil, 2021), situe le grand basculement en 1965, à la fin de Vatican II et au début de la mise en œuvre de sa réforme liturgique : c'est à ce moment-là que les églises ont commencé à se vider et que toute une génération d'enfants de catholiques pratiquants a cessé de pratiquer. Certes, les tenants de la nouveauté n'usèrent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, d'une grande pédagogie. Très élitistes, ils méprisaient ce petit peuple qui ne comprenait rien aux réformes, qui voulait des statues et des tables de communion dans les églises, qui répugnait à la « messe protestante » face au public, qui souffrait des sermons politisés ou truffés de nouveautés doctrinales, etc. Et par conséquent, le peuple est parti sur la pointe des pieds. Ou bien, en claquant fort la porte pour aller dans les lieux où on célébrait encore la messe en latin et où on enseignait un catéchisme catholique.

Paix liturgique : Mais les clercs réformateurs avaient certainement une explication à donner à ce phénomène de désamour ?

Christian Marquant : Ils se l'expliquèrent à leur manière : c'était un glissement sociologique naturel, une évolution inéluctable de la société qui au fond était

malgré tout très religieuse. Ou bien encore, ils affirmaient qu'on n'avait pas suffisamment expliqué les réformes, alors qu'ils passaient leur temps à le faire de manière intarissable. En fait, ils n'avaient la faillite pastorale évidente dès le début. Bref, ils jouaient à l'autruche

Paix liturgique : Mais n'auraient-ils pu prendre la mesure de cette fracture ?

Christian Marquant : Évidemment, et ils en eurent bien des occasions. Cela va vous sembler lointain mais pour éclairer mon propos il nous faut revenir au début des années 70 du siècle dernier, au moment où apparaît Mgr Lefebvre et s'organise la Fraternité Saint-Pie-X, c'est-à-dire au moment où se développa une contestation du Concile et de la Réforme liturgique. On vit se dresser l'abbé de Nantes, qui parmi les tout premiers se mit à argumenter contre ces nouveautés liturgiques et doctrinales, et aussi Jean Madiran avec sa revue *Itinéraires*. Le mouvement de résistance le plus important me semble avoir été une contestation ecclésiastique d'ampleur qui se révéla en 1967 avec la publication par l'abbé Coache du *Vade mecum du Catholique fidèle*, qui était soutenu par plusieurs centaines de prêtres.

Paix liturgique : Qui étaient-ils ?

Christian Marquant : Ils se refusaient de mourir, et ils représentaient ces nombreux prêtres et religieux (et aussi religieuses), qui eux obéissaient la mort dans l'âme. Leurs supérieurs ont voulu les faire disparaître les « désobéissants », comme aujourd'hui on veut faire disparaître ceux qui célèbrent la messe traditionnelle.

Paix liturgique : Les faire disparaître ?

Christian Marquant : Oui, ces prêtres ont subi des pressions, des interdictions, des persécutions de toutes sortes, surtout lorsque, curés de paroisses, ils continuaient à célébrer, à prêcher et à catéchiser catholiquement.

Paix liturgique : Des laïcs les soutenaient ?

Christian Marquant : Oui, en assistant à leurs messes. En se rendant à des cérémonies emblématiques comme celles de la Fête-Dieu dans la paroisse de Montjavoult, de l'abbé Louis Coache. Des groupes, des associations se formaient, comme L'alliance Saint-Michel de Bernard Prud'homme. Et puis, il y avait ces groupes scouts d'Europe parisiens (je me souviens de ceux de la 3ème Paris ou à la 1ère Port-Marly). Mais ce qu'ils firent le fut pour le panache et l'honneur. Quelques prêtres les soutenaient, malgré les persécutions, comme le vaillant abbé Gilles Dubosc.

Paix liturgique : La situation était donc noire pour l'ensemble du clergé.

Christian Marquant : Lorsque vous subissez chaque jour un lavage de cerveau et que vous vivez dans la terreur psychologique de la part de toute l'Institution, même si vous êtes convaincu la victoire, vous l'envisagez plutôt sous l'angle eschatologique. Comme les prêtres résistants étaient persécutés et que les séminaires étaient transformés en institution de recyclage vers l'esprit du concile humainement il n'y avait pas de solutions et l'avenir du sacerdoce catholique n'était pas assuré.

Paix liturgique : Et cependant...

Christian Marquant : ...ce fut l'arrivée sur le devant de la scène de Mgr Marcel Lefebvre, qui sollicité par quelques jeunes séminaristes du Séminaire français de Rome, dirigé par les PP Spiritains dont il était le supérieur général avant d'être « débarqué » par son chapitre, lui demandèrent de mettre en œuvre une solution alternative. C'est comme cela que naquit la fraternité Saint-Pie-X, qui allait amorcer le salut du sacerdoce catholique (Mgr de Castro Mayer agissant de même au

Brésil, dans son diocèse de Campos).

Paix liturgique : Cela fut-il facile ?

Christian Marquant : Point-du tout ! La création de la Fraternité Saint-Pie-X et de son séminaire de Fribourg puis d'Écône devint un sujet de débat acharné, particulièrement à Rome et au sein de l'Église de France. Toutes les forces conciliaires, mouvements, presse, paroisses, évêques, congrégations, se mirent à tirer à boulets rouges sur ceux qu'ils appelaient intégristes, maurassiens, fascistes, fondamentalistes, schismatiques, etc. Et malgré tout, Mgr Lefebvre parvenait à donner aux premiers prêtres qu'il ordonnait une « couverture » : des évêques amis les incardinaient dans leur diocèse.

Le paroxysme - ou presque...- fut atteint en 1974, lorsque, comme le rappelait la Lettre de Paix liturgique 816, une visite canonique fut lancée sur le séminaire d'Écône, dans le but évident de tuer le séminaire.

Paix liturgique : Scénario qui pourrait bien se reproduire aujourd'hui contre les séminaires Ecclesia Dei...

Christian Marquant : Exactement. C'est alors que Mgr Lefebvre, anticipant les sanctions, publia une déclaration célèbre, le 21 novembre 1974 : « Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues. »

Paix liturgique : Et alors ?

Christian Marquant : Comme prévu, les sanctions consécutives à la visite canonique tombèrent : Rome prononça la dissolution de la FSSPX et la fermeture du séminaire, le fond du problème était le choix exclusif de la messe traditionnelle et la critique du Concile Vatican II.

Paix liturgique : Ce qui risque de se reproduire aujourd'hui.

Christian Marquant : Tout à fait. Mgr Lefebvre passa outre, et le 29 juin 1976 ordonna tout de même des prêtres. La *suspense a divinis* (interdiction de célébrer) lui fut signifiée. Commença un grand bouillonnement de l'été 1976 ; avec notamment la messe qu'il célébra à Lille devant un vaste public.

Et voilà qu'au milieu de cet été 1976 chaud, au cœur des remous de ce qui s'appelait alors « l'affaire Lefebvre », *Le Progrès*, quotidien de Lyon, fit réaliser par la Sofres un sondage pour mesurer l'état d'esprit des catholiques d'alors pris à la gorge par ce qui leur était présenté comme un immense scandale : l'ordination sans mandat de prêtres par Mgr Lefebvre.

Paix liturgique : Et quels furent les résultats de ce sondage ?

Christian Marquant : Ce sondage de la Sofres a fourni des informations qui pour tout autre institution que l'Église de France aurait provoqué un questionnement profond :

- 51 % des catholiques pratiquants français trouvaient que depuis le concile l'Église avait été trop loin dans ses réformes.

- 46 % affirmaient que les nouvelles orientations s'éloignaient sensiblement de la foi catholique.

- 35 % de ces mêmes catholiques pratiquants approuvaient Mgr Lefebvre dans sa décision de faire survivre le sacerdoce catholique.

(Pour plus de détails voire nos lettres [697](#), [698](#), [699](#))

Paix liturgique : C'est à peine croyable...

Christian Marquant : Ce sondage révélait l'ampleur du fossé existant entre les fidèles français et les autorités épiscopales qui avaient mis en œuvre à la hache les décisions de « L'esprit du concile » et qui ne s'étaient pas rendu compte que celles-ci allaient à l'encontre de la conscience des fidèles français

Et pourtant ... La chute vertigineuse de la pratique passée de 50 % à moins de 10% en 25 ans, et aujourd'hui à moins de 2% (en tout cas avant la déperdition nouvelle occasionné par la « crise sanitaire »), la chute tout aussi importante des entrées dans les séminaires, et ne l'oublions pas la chute concomitante du denier du culte (c'est-à-dire de la participation des catholiques aux frais de l'église) auraient dû les alerter

D'autres sondages aussi significatifs le confirmèrent ensuite. En 2001, puis en 2006 et enfin en 2008, Paix Liturgique fit réaliser trois sondages nationaux pour connaître la position des catholiques français par rapport à la liturgie traditionnelle.

Ces sondages furent suivis, entre 2009 et 2020, par 20 autres sondages réalisés auprès de fidèles diocésains ou de zones pastorales qui nous révélèrent qu'au fond l'état d'esprit des catholiques français était resté stable.

Paix liturgique : Mais ces sondages sont peut-être restés trop discrets.

Christian Marquant : Ils ont toujours été envoyés aux évêques et à la Conférence épiscopale de France ainsi qu'à la Commission Ecclesia Dei, à Rome. Ils ont été régulièrement cités et utilisés dans nos argumentaires depuis 20 ans. Mais jamais ils n'ont été cités par les journaux catholiques officiels. Jamais un évêque ne nous interrogea à leur propos.

Paix liturgique : Et pourtant...

Christian Marquant : ...et pourtant ces 23 sondages ont livré des informations majeures sur le catholicisme en France. Ils indiquaient tout d'abord que les français ne se considéraient plus comme catholiques que dans une proportion moyenne de 65 %, qui pouvaient descendre à moins de 35 % comme dans le diocèse de Seine-Saint-Denis (la moyenne aujourd'hui serait d'un peu plus de 50%).

Mais ce n'est pas tout. Par rapport à la question liturgique ces sondages nous donnaient trois informations exceptionnelles :

- La première est qu'environ un tiers - 33 % des catholiques pratiquants iraient volontiers à la messe traditionnelle chaque semaine ou au moins tous les mois si celles-ci étaient célébrées dans leurs paroisses.
- La seconde est que près de 60 % des catholiques français trouvent NORMAL que soit célébré les deux formes du rite DANS LEURS PAROISSES.
- Enfin seul 10 à 15 % des fidèles s'opposent à une célébration traditionnelle dans leurs paroisses et affirment qu'ils n'y assisteraient jamais

En fait, entre 30 et 45 ans après le sondage du *Progrès* de Lyon, les positions des catholiques français n'ont fondamentalement pas changés.

Paix liturgique : Résumez.

Christian Marquant : Oui, résumons. Grosso modo, tout au long d'une période de plus de 50 ans (de la fin du concile en 1965 à 2020, date de notre dernier sondage) un socle d'au minimum 30 % de catholiques a continué à souhaiter vivre sa foi au rythme de la liturgie traditionnelle.

Ensuite, près de 50 % des catholiques étaient et sont des fidèles bienveillants adeptes de ce que je nommerais « un catholicisme du Bon accueil », d'accord pour laisser les 30 % précédents vivre leur foi selon la tradition.

Enfin, seuls 10 % à 15 % des catholiques sont des tenants de l'exclusion des paroisses et des institutions catholiques ceux qui sont attachés à la tradition.

Paix liturgique : Pour moi le plus intéressant est votre dernier chiffre : les grincheux sont très peu.

Christian Marquant : Oui, mais ils font la loi. Ils ont le Concile pour eux. Cela veut dire qu'en France 10 % à 15 % des catholiques imposent leur point de vue sectaire aux évêques et à l'ensemble du peuple catholique.

Paix liturgique : Vous avez des illustrations de votre conviction ?

Christian Marquant : Des quantités, mais restons dans les temps actuels : Lorsque qu'après 15 ans de demande l'évêque de Saintes finit par accepter d'accorder une messe aux fidèles de Royan, alors que le curé de la paroisse, un Haïtien homme de Paix en était d'accord, c'est le conseil paroissial - nommé par l'ancien curé, conciliaire hyper intransigeant - qui dans sa totalité s'y oppose. CQFD. J'ai connu personnellement cette situation dans ma paroisse en tant que demandeur.

Les évêques ne veulent reconnaître le réel. Ils traficotent. J'en ai eu l'expérience personnelle en 1991 lors d'une rencontre avec Mgr Moutel qui était à l'époque évêque de Nevers en charge des questions liturgiques au sein de la conférence des évêques de France

Paix liturgique : Et que fit-il ?

Christian Marquant : Un calcul simple. Il existait alors en France environ 200 chapelles où était célébrée la liturgie traditionnelle. Alors, comme il estimait qu'en moyenne elles réunissaient environ 300 personnes il en conclut que nous n'étions que 60 000 fidèles attachés à la liturgie traditionnelle en France.

Paix liturgique : C'était faux ?

Christian Marquant : Oui, parce que la plupart des fidèles attachés à la liturgie traditionnelle ne sont pas tous des héros et se contentent - comme les autres, d'ailleurs - de suivre ce qui se passe dans leurs paroisses. Or, si celles-ci n'offrent pas la possibilité pour eux de vivre leur foi selon les liturgies traditionnelles, ils se contentent de bougonner et d'attendre des jours meilleurs, ce qui fait que de nos jours la plupart des catholiques qui le souhaitent n'y ont pas accès. D'ailleurs la plupart des curés à qui nous nous adressons le savent et ne veulent pas « tenter d'expérience de ce type » de peur de voir les faits les contrarier.

Paix liturgique : Mais est-ce encore le cas aujourd'hui ?

Christian Marquant : Mais bien sûr, et le nonce lui-même a utilisé récemment cet argument : même si aujourd'hui il existe environ 450 églises et chapelles où est célébrée la liturgie traditionnelle en France le dimanche (en y incluant celle de la Fraternité Saint-Pie-X et de la Résistance), cela n'est rien en comparaison des 4200 paroisses françaises. Sauf que nombre de paroisses ferment toutes les semaines et que la grande majorité sont des coquilles presque vides.

Paix liturgique : Donc selon vous l'offre tridentine est insuffisante ?

Christian Marquant : Ça crève les yeux. J'en donne pour illustration l'animation qui se déclencha en France en 2007, au moment de la publication du motu Proprio *Summorum Pontificum* : ce furent, à notre connaissance, plus de 700 groupes que nous purent identifier avec des tendances fortes : par exemple sur Paris des groupes se constituèrent sur la quasi-totalité des paroisses. Or, vous le savez bien, peu de ses demandes reçurent un accueil favorable ou tout simplement charitable. J'oserais même dire que la plupart de ces demandes furent écrasées dans l'œuf : je me rappelle d'une demande sur Issy-les-Moulineaux exprimée en août 2007 par dix familles qui reçut le 20 septembre une réponse du curé affirmant que la demande n'étant pas suffisante il n'y donnerait pas suite... Une plaisanterie ou une attitude insultante, en tout cas éclairante, sur le sérieux qui fut celui de la plupart des pasteurs aux demandes de leurs ouailles.

Paix liturgique : Donc pour vous les demandes ne furent pas sérieusement reçues ni écoutées ?

Christian Marquant : Une grosse centaine de demandes purent aboutir au cours des années qui suivirent. Mais l'immense majorité furent rejetées, souvent d'une manière dilatoire, et n'eurent aucune suite.

Paix liturgique : Une grosse centaine, n'est pas déjà bien ?

Christian Marquant : Oui, mais il faut surtout se souvenir que dans la plupart des cas la messe ne fut accordée qu'en semaine. Je me souviens d'une messe accordée le samedi matin, à 8 h, à ND de Clichy - ou une messe chaque lundi, à 11 h comme à sainte Clotilde à Paris, ou encore le dimanche, mais à des horaires peu familiaux (à ND du Travail, à 18 h où venaient 50 personnes, alors que la demande avait été faite sur la paroisse de Saint-Pierre de Montrouge, dans une chapelle annexe, à 12h, où venaient une centaine de fidèles).

Paix liturgique : Au total, comment voyez-vous les choses ?

Christian Marquant : Au moment où ce motu proprio *Traditionis custodes* prétend tuer la messe traditionnelle, j'affirme :

- Que le potentiel de fidèles qui pourraient y assister est toujours aussi important. Nos pasteurs honnêtes ou malhonnêtes doivent comprendre qu'un tiers au moins des catholiques sont attachés à la liturgie traditionnelle et pas seulement quelques dizaines de milliers.
- Qu'il est vrai qu'à part quelques cas marginaux ou isolés, la volonté des évêques de France est d'éviter de rallumer une guerre liturgique. Mais ils essayent des solutions chèvre et choux, pour montrer à Rome et à leurs clercs conciliaires qu'ils obéissent, tout en essayant d'apaiser les fidèles des messes traditionnelles.
- Et que, là où les fidèles se verront enlever la messe, non seulement ils feront grand bruit, mais ils vont tout simplement créer - comme dans les années 70 - leurs propres lieux de culte. Moins que jamais les fidèles ne sont disposés à mourir.

Paix liturgique : Comment cela va-t-il finir ?

Christian Marquant : Les évêques n'ont pas les moyens d'entreprendre une nouvelle guerre liturgique. Et puis, ce pontificat, qui a prétendu rallumer cette guerre, peut s'achever plus vite que nous ne le pensons. Il est, en toute hypothèse, une sorte de chant du cygne du Concile et de sa liturgie. Tout le monde, y compris chez ceux qui font profession d'être de fervents conciliaires et de fervents bugniniens, savent que le catholicisme occidental est en train de mourir, et qu'il ne survivra demain que dans les quelques forces vives qui demeurent, notamment celle des catholiques traditionnels.

Je pense donc qu'il faudra, non seulement revenir très vite à la situation de Summorum Pontificum, mais même qu'il faudra négocier ou imposer une situation de vraie liberté de la messe tridentine.